L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 JANVIER 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 17 JANVIER 1848.

LA LÉGISLATURE.

C'est aujourd'hui à midi que s'ouvre la seconde session de la Législature, sous l'empire de la nouvelle Constitution. Beaucoup de Représentans sont déjà arrivés en ville, et très probablement les deux Chambres se trouveront en nombre. Au Sénat, le fauteuil de la présidence sera tout naturellement occupé par le lieutenant-gouverneur, M. Trasimon Landry. La Chambre des Représentans aura à élire son Orateur, son secrétaire et ses autres officiers.

La majorité whig qui existe dans ce dernier corps, bien qu'elle ne soit que de quatre voix, suffira sans doute amplement à faire élire d'emblée un whig au poste d'Orateur; et lors même que nos adversaires seraient en majorité, nous ne désespérerions pas encore de l'élection de M Preston W. Farrar, l'habile et digne orateur qui présidait à la session dernière. Il a su se ménager de telles sympathies et conquérir une si sincère estime dans les rangs du parti opposé, que l'opposition, s'il y en a une, n'existera, nous le croyons, que pour la forme. L'élection d'un pareil membre assurerait à la Chambre un excellent Orateur, et causerait parmi nous une satisfaction générale.

Parmi les candidats au poste de secrétaire, le plus sérieux et le plus digne, si nous ne nous trompons point, c'est M. Alexandre Cuvillier, qui a déjà rempli ces fonctions avec succès et qui offre en effet toutes les qualités requises pour faire un excellent secrétaire. A moins que l'élection ne prenne une tournure politique et ne devienne une question de parti, M. Cuvillier doit avoir d'excellentes chances.

Une fois la Chambre organisée, la Législature aura fort à se hâter si elle veut arriver en deux mois à accomplir la portion la plus importante de sa tâche. L'accomplir toute serait chose impossible, et pour peu qu'on perde du temps, il y aura nécessité pour le gouverneur de convoquer une session extraordinaire. L'activité la plus grande pourrait seule empêcher l'emploi de ce moyen; nous avons peur toutefois qu'il ne soit inévitable.

Deux questions importantes et dont la solution ne peut se faire au pied levé, se présenteront tout d'abord : celle de la répartition représentative qui demande des études longues et particulières, et par conséquent soulèvera une foule de discussions de détail; puis celle de l'élection d'un sénateur au Congrès. Cette dernière sera difficile surtout à résoudre : elle ne réclamera pas beaucoup de paroles, mais sans doute beaucoup de votes; et cela emploie du tems. Toute l'habileté stratégique des deux partis s'y déploira, et l'on sait que la stratégie parlementaire aime essentiellement la temporisation.

Cette double décision une fois prise, quel temps restera-t-il pour la discussion des graves questions qui se rattachent à notre système judiciaire et à l'organisation de l'instruction publique? Bien peu assurément. Et lors même qu'on réussirait à accomplir sur ces deux points quelque bien pratique, on n'aurait point encore touché à l'expédition d'autres affaires urgentes. Nous savons bien que la majorité des membres a l'intention de marcher au but avec énergie, persévérance et rapidité; mais la bonne volonté, quelque grande qu'elle soit, ne suffit pas à l'impossible. Que nos législateurs songent à faire vite, soit; mais avant tout qu'ils songent à faire bien. Ce sera au résultat du temps gagné.

Foire au profit des Orphelins.—C'est ce soir que s'ouvre, dans la salle de Bal de la Bourse St Louis, la Foire organisée au profit des Orphelins par les Dames de notre ville. Nous avons déjà indiqué la nouveauté qui marquera cette foire : elle sera en même temps un concert. Des jeunes personnes et des dames, jalouses de contribuer à cette bonne œuvre, feront entendre des chœurs et divers morceaux pour la harpe et le piano. Les chœurs seront dirigés par M. Brocard, l'habile professeur de chant qu'on est toujours sûr de trouver prêt à seconder la bienfaisance. Le piano, qui sort des ateliers de Faivre et Allovon, a été généreusement offert par ces Messieurs.

Albert Gallatin.—On assure que ce vénérable citoyen se propose de publier prochainement une nouvelle brochure sur la guerre du Mexique. Il y démontrera la désastreuse influence qu'elle a eu sur notre situation financière.

Havane.—Le vapeur anglais *Thames* qui a touché le 13 à l'île aux Vaisseaux, nous a apporté des journaux de la Havane jusqu'au 11 courant. Ils nous apportent la liste des numéros gagnants à la loterie, tirée le 4. Nous donnons les principaux dans notre partie anglaise.

☞ Nous recevons d'un correspondant qui habite Tampico la lettre suivante que nous publions avec plaisir, bien que sur certains points nous ne puissions pas partager les opinions qu'elle émet :

Ce que j'avais prévu long-temps avant la guerre se réalise chaque jour ; le Mexique est fatalement condamné à devenir la proie des Etats-Unis ; ni la sagesse du discours de M. Clay, ni les manifestations plus ou moins pacifiques et sincères du message présidentiel, ne parviendront jamais à arrêter le cours des évènements qui sont en voie d'accomplissement dans ce malheureux pays. Déjà de tous côtés s'élèvent des symptômes de réaction de la part des indigènes (les Indiens) qui, non contents de refuser l'obéissance aux lois de leurs anciens oppresseurs ont déclaré hautement qu'ils ne reconnaîtraient désormais d'autre gouvernement que celui des Etats Unis ; ils ont en conséquence chassé les autorités et exercé des [illegible] vengeances sur un grand nombre d'[illegible] dont ils avaient eu lieu de se plaindre ; le petit village d'Ozuluama qui se trouve à une vingtaine de lieues d'ici a été le théâtre d'évènements de ce genre ; plusieurs individus ont été tués et un grand nombre n'ont trouvé leur salut que dans la fuite. Outre ces manifestations de la classe la plus nombreuse et la plus intéressante du Mexique, la grande majorité des populations des villes et des campagnes désirent instinctivement que la conquête se fasse, car elles sont fatiguées de se voir exploitées depuis plus de 25 ans par une minorité corrompue dont tout le patriotisme consiste à débiter de belles phrases et à fuir à l'approche de l'ennemi, traînant à sa suite des paperasses, de la honte et des malédictions.

Tels sont les hommes qui s'opposeront toujours à ce que la paix se fasse, car en mettant au grand jour leur coupable conduite et leur lâcheté, elle mettrait aussi un terme aux dilapidations que favorise impunément la marche fugitive et vagabonde de leur fantôme de gouvernement. Il résulte de ces considérations que le seul remède à tant de maux, *c'est la conquête*.

Mais pour que cet acte soit justifiable à la face de Dieu et des hommes, les Etats-Unis doivent le considérer, non comme un trophée dû à la supériorité de leurs armes, mais comme une mission que leur a décerné la Providence pour introduire dans ce malheureux pays tous les bienfaits de leur civilisation et de leurs institutions démocratiques. C'est donc en accordant aux Mexicains, en compensation de la perte d'une indépendance illusoire plus de bienfaits et de garanties qu'ils n'en ont jamais eu sous leur gouvernement et celui des premiers conquérants, que les Etats-Unis conserveront sans efforts et sans le concours dispendieux, inhumain et réactionnaire de la *terreur*, une conquête qui est elle-même moins aussi par la force des évènements ... que par les conséquences qui en résulteront à sa suite.

Déjà ... de la guerre est à peu près finie ; les moyens de répression et de contrainte doivent faire place à l'œuvre de propagande, de ... et d'organisation commence, ... deux peuples ne se feras pas longtemps attendre, car elle s'opèrera sous la double puissance de l'intérêt moral et matériel, seuls liens durables qui puissent cimenter l'union des individus, des peuples et des races.

Qu'on applique donc au Mexique les lois des Etats Unis, qu'on admette dans la grande Union les Etats qui se montrent le plus disposés à en faire partie, qu'on respecte leur religion, leurs mœurs et leur langue, qu'on favorise l'industrie agricole, par des voies faciles de communication, et l'abondance et le bien-être dont ces nouveaux Etats ne tarderont pas à jouir, engageront les Etats voisins à suivre bientôt leur exemple. C'est ainsi que de proche en proche, par le mobile le plus puissant, l'intérêt particulier, tout le Mexique se rangera petit à petit et spontanément sous la puissance protectrice de la bannière qui garantit la liberté et les droits de tous : telles sont les conditions indispensables qui puissent légitimer la conquête du Mexique.

M. Clay était à Baltimore le 6 courant et le lendemain il a reçu la visite d'un nombre considérable de citoyens jaloux de lui présenter leurs hommages. La santé de M. Clay est excellente. Il a du partir le 10 pour se rendre à Washington.

Massachusetts.—La législature de cet Etat s'est réunie le 5 courant à Boston. Zenos Scudder de Barnstable a été élu président du Sénat et Francis B. Crowninshield de Boston, orateur de la Chambre.

Philadelphie.—Il s'est tenu, le 6 courant, dans cette ville une grande assemblée pour témoigner publiquement la sympathie que les citoyens éprouvent pour le peuple italien et pour les nobles efforts que le pape Pie IX fait pour introduire dans ses Etats les réformes constitutionnels.

Canada.—Parmi les membres élus au parlement canadien, on compte M. Papineau ; il a été élu par acclamation dans le comté de St-Maurice.

Un acte de concussion assez singulier vient d'avoir lieu à la monnaie de Philadelphie. M. Randal Hutchinson, employé depuis 1840 dans cet établissement, s'est échappé en laissant un déficit de vingt mille piastres; mais avant même de quitter la ville, poussé sans doute par quelque repentir, il écrivit à un ami pour lui dire qu'on trouverait $17,000 dans son logement. Par le fait cela réduit la concussion à $3,000, et la caution du fugitif s'élève à $5,000. La monnaie n'a donc aucun risque à courir.

Situation financière.—On lit dans notre correspondance de Washington :

"La gène du marché monétaire n'a pas diminué, bien que les nouvelles Européennes aient été meilleures qu'on ne s'y attendait. Le reflux d'espèces qui s'opère vers l'Angleterre, lui sera utile, mais il nous nuira. La double demande d'espèces que font l'importation et la guerre, sera difficile à supporter. Tant que cet état de choses durera, nos affaires financières resteront embarrassées. La guerre ne touche pas à son terme. D'ici à six mois, il est probable que le gouvernement demandera un emprunt de $18,000,000; et six mois plus tard un autre emprunt qui sera de 25 ou de $30,000,000. Les banques et les capitalistes prévoient cette éventualité et agissent en conséquence. L'escompte s'est singulièrement rétréci, et le taux a considérablement augmenté. D'excellent papier d'affaires se fait au taux de un et quart à deux pour cent par mois; évidemment les capitalistes n'iront pas offrir à six pour cent un argent qui peut leur rapporter le double. Une crise est donc imminente, et toutes les bonnes institutions font leurs préparatifs pour la supporter vaillamment. Le gouvernement aura donc de la peine à obtenir l'argent dont il a besoin pour continuer la guerre. M. Calhoun savait bien ce qu'il disait sur ce point. D'où tirerons nous les fonds nécessaires? Où trouverons-nous le nerf de la guerre? Celui qui répondrait à cette question tirerait l'administration d'un grand embarras et le pays d'une grande inquiétude.

Chronique Locale.

Aujourd'hui.—C'est aujourd'hui, à midi, que les deux chambres de la Législature se réunissent. La session, on le sait, ne durera que soixante jours, de sorte que nos honorables devront aller vite en besogne.—C'est aujourd'hui aussi que s'ouvre la foire au profit des orphelins de l'asyle de la rue du Camp ; cette foire durera trois jours et attirera sans doute la foule, à cause de l'attrait que comptent y donner nos dames. Il faut espérer que la charité sera prodigue.

Améliorations.—On va prochainement commencer un utile travail sur la rue de la Commune. Il s'agit d'ouvrir un chemin macadamisé qui reliera l'extrémité de cette rue à Carrollton, et mettra ce village en rapport direct avec la Nouvelle Orléans. M. John Hoey a l'intention, aussitôt que le chemin sera achevé, d'y établir une ligne d'omnibus, dont le point de départ sera l'Hotel St. Charles.

☞ A une élection tenue, samedi soir, à la Bourse de Hewlett, S. W. Oakey a été désigné unanimement comme colonel du 12e régiment de la première brigade de la milice de la Louisiane.

Enquête.—Un individu nommé J. McKenzie Irlandais de naissance, a été transporté à l'Hôpital de Charité, dans la nuit de vendredi à samedi, par trois personnes que ne connait pas le commis de l'Hôpital. Peu d'heures après son admission, il expira. Le coroner, appelé aussitôt, a fait examiner le cadavre par des médecins qui ont déclaré que le défunt avait succombé à une extravasion au cerveau et à une fracture du crâne. On pense que la mort de McKenzie est le résultat de la violence. Aussi la police a-t-elle reçu l'ordre de se mettre en campagne pour découvrir les auteurs de ce meurtre présumé.

Cour de District des E.-Unis.—J. P. Hickey, accusé d'avoir coupé du bois sur des terres appartenant aux Etats-Unis, dans la paroisse St. Mary, a été mis en jugement, samedi matin, à la Cour du juge McCaleb. Le jury l'a acquitté, faute de preuves suffisantes.

Première Cour de District.—Le juge McHenry a condamné, samedi, à cinq ans de travaux forcés au pénitentiaire, le nommé Isaac Woodale, *dit* Lyman Simmon, pour avoir contrefait des mandats pour une valeur de $9000 sur le quartier-maître de cette ville.

Arrestation.—L'officier Trescavis, appartenant à la police de la Première Municipalité, a arrêté avant-hier soir un individu nommé Francis Goize, accusé d'avoir reçu et caché chez lui, une quantité considérable d'objets volés. Goize n'a subi qu'un commencement d'interrogatoire.

Affaires de police.—L'esclave Edinburg, appartenant à M. C. D. Yancey, comparaissait hier devant le recorder de la Seconde Municipalité sous prévention de voies de fait et de blessures sur la personne d'un blanc. L'esclave a été renvoyé pardevant la Première Cour de District. Le châtiment pour le crime dont Edinburg s'est rendu coupable est la mort.

L'Union et la ligne française.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

"Un ex-passager de l'*Union*, qui est arrivé sur le *Caledonia*, nous a donné sur l'accident survenu à ce navire des détails qui révèlent un trait des plus honorables pour le capitaine Hebert. Il s'était opposé au départ de l'*Union*, parce qu'il avait reconnu que les réparations qu'on avait entreprises n'étaient pas achevées, mais les conseils de son expérience n'avaient point été écoutés, et il dut se soumettre aux ordres de la compagnie. Ce fut le 23 qu'une voie d'eau se déclara. Dans la nuit, elle devint si considérable que le capitaine réveilla ses passagers et leur exposa la situation. Tous demandèrent qu'on rentrât en France. Le capitaine Hébert ne s'y décida qu'après avoir fait tous les efforts possibles pour reconnaître la voie d'eau. Après avoir fait plonger dans la cale trois hommes qui en sortirent blessés, il s'y plongea lui-même sans avoir rien pu découvrir. Le 28 novembre, son navire faisait plus de 200 tonnes d'eau, lorsqu'il aperçut un bâtiment qui avait son pavillon en berne, signe ordinaire de détresse. Le capitaine Hebert rassembla ses passagers et leur dit : Nous sommes dans une situation périlleuse, mais celle de ce bâtiment peut l'être bien davantage encore. N'irons-nous pas le secourir ?" Une acclamation générale répondit à ces nobles paroles. Mais au moment où on approchait du navire en détresse, il releva soudain son pavillon qui était celui d'un bâtiment de transport anglais, et lorsqu'on fut à ses côtés, le capitaine avoua qu'il avait pris l'*Union* pour un steamer anglais et qu'il avait feint d'être en détresse parce qu'il avait à bord des officiers de l'armée britannique très impatients d'arriver, qui avaient imaginé cette ruse pour faire approcher le steamer. Deux heures après, le pauvre capitaine Hébert était obligé, lui, de mettre sérieusement son pavillon en berne car il faisait 260 tonnes d'eau.

"Le passager de qui nous tenons ces détails ajoute qu'aussitôt l'arrivée de l'*Union* à Cherbourg, M. Lenormand, le plus habile constructeur du Havre, a été appelé à Paris par le ministère, pour donner son avis sur les qualités et les défauts des steamers de la ligne, et qu'à la suite de cette conférence il a été décidé qu'ils ne feraient plus d'autre voyage pendant l'hiver qui sera consacré à leur faire subir une transformation complète."

Manière de guérir la grippe.—Il paraît, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que le meilleur moyen de guérir la grippe ou influenza, qui sévit en ce moment avec sévérité à New-York, comme à Paris et à Londres, est de prendre, le soir, un verre de whiskey mélangé d'eau chaude et sucré avec une cuillerée de miel de bruyère. Ce traitement a une telle efficacité qu'au bout de trois jours la personne grippée se trouve complètement guérie. Un certain nombre de personnes attachées aux sociétés de tempérance s'empressent d'adopter ce remède, car en le prenant, elles n'enfreignent pas les lois qu'elles se sont imposées : ce n'est pas en effet un punch au whiskey, mais bien une médecine pour guérir la grippe.

Accusation de bigamie.—On vient d'arrêter à New-York un nommé Richard Trotten, accusé de bigamie. Cet homme s'était marié en 1821 à une dame nommée Amelia Bompton, dont il eut plusieurs enfants. Il y a quatre ou cinq ans, cette femme se livrait à une conduite peu régulière qui occasionna quelques scènes, à la suite desquelles les époux se séparèrent. Deux ans après cette séparation, Totten se maria avec la propre sœur de sa femme, veuve d'un premier mariage. Ce qui est remarquable dans cette affaire c'est que les deux parties contractantes n'ignoraient pas l'existence du premier mariage, non plus que l'existence de la première épouse, et qu'aux yeux de la loi, elles sont coupables toutes deux.

Le paradis des vieilles filles.—Il y a dans le New-Hampshire une petite ville où, chaque année, les célibataires se rassemblent et tirent au sort à qui épousera les filles d'un certain âge qui n'ont pas encore trouvé de maris. Ceux qui échappent à cette conscription d'un nouveau genre sont obligés de payer une prime à leurs confrères moins heureux.

Neufchatel.—La situation du canton-principauté de Neufchâtel est telle qu'on peut difficilement admettre qu'elle n'ait pas été combinée tout exprès pour amener des conflits, au moyen desquels la Prusse put s'immiscer dans les affaires intérieures de la Suisse. Sujets du roi de Prusse et membres d'une république, les Neufchâtelois sont tenus, à ce double titre, de devoirs qui, dans un temps donné, doivent être en opposition flagrante. En résistant aux ordres de la diète dans la question du Sonderbund, Neufchâtel s'est concilié le suffrage de son prince. S'il eût agi autrement, il aurait obtenu le suffrage de la diète et encouru la désapprobation de Guillaume IV. Autrefois, Neufchâtel, appartenant au roi de Prusse, n'était que l'allié des treize cantons ; sa position pouvait être parfois difficile, mais elle différait notablement de celle qu'on lui a faite en 1815, en le nommant membre actif de la confédération helvétique.

Nous n'ignorons pas que cette inclusion de Neufchâtel dans la confédération a eu lieu à la demande des habitants, mais nous ne saurions croire qu'un homme de la capacité du chancelier de Hardenberg n'ait pas calculé la portée d'une semblable mesure. Il a voulu ménager à la Prusse une occasion d'intervenir à son gré dans les affaires d'une confédération où elle a une voix sans en être membre. Triste spectacle que la ruse s'unissant ainsi à la force pour ruiner le droit ! [*Siècle.*]

La Revanche des Mariages espagnols.

L'Angleterre a été jouée, à Madrid, dans l'affaire des mariages espagnols; c'est un fait. On l'avait prié de prendre part à différentes combinaisons matrimoniales; puis, un beau jour, ou plutôt un beau matin, elle apprit, comme le public, par la même voie que le public, le double mariage de la reine et de l'infante.

L'Angleterre avait promis de prendre sa revanche; elle vient de la prendre dans la question suisse. Notre cabinet propose une *intervention armée* contre les radicaux suisses. Il le nie dans les journaux; mais c'est un fait connu dans la diplomatie. Lord Palmerston propose d'abord un *contre-projet de médiation amicale*. Le Cabinet fut heureux de se rabattre sur le *contre-projet* et l'accepta, puis le signifia à qui de droit. Mais avant que l'exploit de notre gouvernement ne fût arrivé à la Diète suisse, ou même au Sonderbund, les radicaux prévenus officieusement par l'Angleterre avaient hâté les choses, et M. Bois-le-Comte cherchant le Sonderbund, se trouve maintenant dans la même situation que le duc de Soubise cherchant son armée, après la bataille de Rosbach :

" Soubise dit, la lanterne à la main; &c."

Première mystification. Les *Débats* n'en persistent pas moins, *par ordre*, à protester en faveur du Sonderbund et d'une médiation quelconque. Quand le gouvernement français est bien engagé, lord Palmerston déclare en pleine chambre des communes (lundi 6), que la disparition complète des parties belligérantes, (*there being no longer any contending parties*) ôte désormais tout prétexte à une médiation. (*The question of mediation is at an end!*)

Deuxième mystification. Celle-là est un peu forte parce qu'elle rend notre gouvernement ridicule. Les Anglais sont gens exacts, surtout en matière de diplomatie; ils ont tenu à rendre ce qu'ils nous devaient, y compris le manque de procédés.

Maintenant les *Débats* (du 9), un peu étourdis du coup, essaient encore d'équivoquer sur les mots. " *La suspension des hostilités était, en effet, disent-ils, un des termes de la médiation.* " Mais il ne s'agit pas d'un des termes entendez-vous bien ! *Tout est fini en fait de médiation. the question of médiation is at an end.* Reprenez donc votre projet d'*intervention armée*, si vous l'osez!

Avions-nous tort de prédire la nullité de la médiation ? Il n'y a qu'une solution, nous le répétons : Elever la monarchie au-dessus de la république par un bon gouvernement. Ayez donc au moins le courage d'imiter un roi de Sardaigne. En France, il y a toujours de la ressource, quand on veut marcher avec la nation. (*Corsaire.*)

Magnétisme et chloroforme.—Si le magnétisme s'avance encore dans la voie des succès miraculeux, il en faudra faire un instrument de pouvoir. On pourrait attacher un magnétiseur au conseil des ministres, et quand un de nos secrétaires d'Etat aurait besoin de prescience, de génie, d'*antéisme*, il se soumettrait à l'action magnétique. Il serait bien sûr, en état de somnambulisme, d'imaginer des choses merveilleuses.

St Napoléon, qui n'avait pas compris la vapeur, n'eut pas dédaigné Mesmer, il eut peut-être évité Waterloo et la capitulation de Paris.

Il n'y avait qu'un danger; c'est que nos ministres ne dérangeassent au réveil ce qu'ils auraient décidé se trouvant lucides.

D'application en application, on pourrait magnétiser les députés, les électeurs, la nation elle-même.... On pourrait aussi porter des Joseph Balsamo comme ambassadeurs auprès des cours étrangères.... Le magnétisme est décidément appelé à bouleverser toutes les conditions de la politique européenne.

Quant au chloroforme, c'est une autre question. Cet agent chimique serait du meilleur effet si on l'introduisait dans la loi pénale. On pourrait condamner un malheureux à une mort temporaire de quelques mois ou de quelques années.

Cela vaudrait mieux que l'ostracisme par les hommes politiques. Jugez combien la besogne de M. Guizot serait simplifiée, si, dans un moment critique, il avait le droit de faire renifler du chloroforme à MM. Thiers, Od. Barrot, etc.

Nous laissons à de plus perspicaces le soin de développer ces idées. En attendant, nous espérons bientôt voir M. de Salvandy ouvrir des chaires à la Sorbonne, pour enseigner le magnétisme et la *chloroformie*. [*Corsaire.*]

Mlle Deluzy-Desportes vient d'introduire une demande en délivrance de legs contre M. le maréchal Sebastiani. Par cette demande, Mlle Deluzy réclame tout à la fois la délivrance du legs de 3,000 francs de rente que M. le duc de Praslin a fait à l'institutrice de ses filles par son testament de 1843; Mlle Deluzy demande d'autre part la remise de divers objets mobiliers qui lui ont été donnés par ses élèves, et que se trouvent actuellement sous les scellés; enfin, en troisième lieu, Mlle Deluzy réclame la restitution d'une somme d'argent qu'elle aurait confiée à M. de Praslin pour en opérer le placement. (*Droit.*)

Une Chanson de Béranger.

Il ne faut laisser rien perdre de cet heureux génie; aussi nous empressons-nous de recueillir la chanson suivante que nous apportent nos derniers journaux français :

MA GAITÉ.

Air nouveau (de Fred. Berat).

Ma gaité s'en est allée,
Sage ou fou qui la rendra
A ma pauvre âme isolée,
Dieu l'en récompensera.
Tout vient aggraver ma perte ;
L'infidèle, en s'évadant,
Au chagrin toujours rodant
A laissé ma porte ouverte.
Au logis ramenez-la,
Vous tous qu'elle consola. } *Bis.*

Ma gaité, bonne égrillarde
D'un garçon malingre et vieux,
Devait me servir de garde,
Devait me fermer les yeux.
De ses traits qui n'a mémoire ?
Pour me la voir ramener,
Si j'en avais à donner,
Je donnerais de la gloire.
Au logis ramenez-la,
Vous tous qu'elle consola.

Je lui dus, vaille que vaille,
Ces chants que le prisonnier
A tant redits sur sa paille
Et le pauvre en son grenier.
La folle, franchissant l'onde,
Brave et railleuse à Paris,
Allait rendre à nos proscrits
L'espérance au bout du monde.
Au logis ramenez-la,
Vous tous qu'elle consola.

"Cessez à de folles têtes
"D'inspirer vos désespoirs,
"Disait-elle aux grands poëtes :
"Le génie a ses devoirs.
"Qu'il brille au vaisseau qui sombre
"Comme un phare bienfaisant.
"Je ne suis qu'un ver luisant,
"Mais je rends la nuit moins sombre."
Au logis ramenez-la,
Vous tous qu'elle consola.

Du luxe elle avait la haine,
Philosophait même un peu;
En petit cercle et sans gène
S'ébattait au coin du feu.
Que son rire avait de charmes !
J'en pleurais épanoui.
Le rire est evanoui;
Il n'est resté que les larmes.
Au logis ramenez-la,
Vous tous qu'elle consola.

Elle exaltait la jeunesse,
Les cœurs chauds, les doux penchans,
Ne comptait dans notre espèce
Que des fous, point de méchants.
En dépit des sots rigides,
Qu'elle dépouilla de fois
La raison de ses airs froids,
La sagesse de ses rides !
Au logis ramenez-la,
Vous tous qu'elle consola.

Mais nous désertions la gloire,
Mais l'or seul nous fait des dieux;
Aux méchans si j'allais croire !
Gaîte, revieus au bon vieux.
Tout sans toi me rend à plaindre.
Las! mon cerveau se transit;
Ma voix meurt, mon feu noircit,
Et ma lampe va s'éteindre.
Au logis ramenez-la,
Vous tous qu'elle consola. } *Bis.*

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance de mercredi, 12 janvier 1848.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

M. Stickney a été appelé au fauteuil.

Membres présents—MM. Allan, Gasquet, Haines, Holland, Stickney, Thacker et Wray; absents—MM. Cruzat, Surgi, Vandegriff, Wilder et Zacharie.

Sur motion, le Conseil procède à l'élection d'un président.

MM. Thacker et Holland ayant été nommés vérificateurs, le dépouillement du scrutin offre le résultat suivant :

M. Stickney obtient 3 votes; M. Allan, 3; M. Wray, 1.

Au second tour de scrutin, avec les mêmes vérificateurs :

M. Stickney obtient 4 votes; M. Allan, 3.

Conséquemment M. Stickney est dûment élu président du Conseil.

M. Surgi prend son siège.

Le journal des séances précédentes est lu et approuvé.

Sur motion de M. Holland, l'absence de M. Wilder pour cause de maladie est excusée.

Lettres et Pétitions :

Lecture est faite d'une lettre de M. F. Chexnayder, collecteur de taxes d'Etat pour le 9me District Représentatif, ainsi que d'une lettre de M. J. B. Dionis, collecteur pour le 5me district, offrant leurs cautions.—Sur motion de M. Wray, ces lettres sont référées au comité sur les assessements.

Lecture est faite de lettres de MM. Watkins, P. A. Josau, P. Bailly Blanchard, agent de Mme de Livaudais, W. A. Elmore, J. McLaughlin, J. M. Wray & Co, M Prichard, J. D. Fink, J. A. Burn, A. Plié et A. Bedin, demandant une rectification des rôles de taxes.—Sur motion de M. Holland, ces lettres sont référées au comité sur les assessements.

Un compte du journal *German Courier*, pour publications d'avis de l'élection de novembre dernier, est, sur motion de M. Holland, référé au comité des réclamations.

Une lettre du juge Strawbridge, priant le Conseil d'ordonner certaines réparations à la salle d'audience de la 4me Cour de District, est, sur motion de M. Holland, référée aux Marguilliers.

Un compte de Mme de Livandais, pour six mois de loyer du bureau des Assesseurs est référé au comité des réclamations.

Une lettre de M. J. St-Cyr, gardien des Cours, priant le Conseil d'autoriser l'achat d'objets nécessaires à l'entretien des Cours, est, sur motion de M. Holland, référée au comité des Cours et Prisons avec pouvoir d'agir.

M. Holland présente des comptes de MM. Lagrange, Bernard, Tremoulet, Jones, pour fournitures et réparations faites aux Cours.—Sur motion, ces comptes sont référés au comité des Cours et Prisons.

Rapports des Comités :

M. Holland, au nom du comité sur les assessements, présente la résolution suivante, laquelle après dispense des règles est adoptée :

Attendu que le tems accordé par la loi aux personnes se croyant lésées par l'estimation de leurs propriétés sur les rôles de taxes de la 2de Municipalité, afin d'entrer leur protêt, expirera le 15 du courant,

Résolu que les dits rôles de taxes seront clos à dater du 15 du courant, et que le comité sur les assessements procédera à l'examen de tous les protêts faits contre les dits rôles, de la manière prescrite par la résolution du 29 décembre dernier.

M. Thacker, au nom du comité des Cours et Prisons, présente le rapport et la résolution qui suivent :

Le comité des Cours et Prisons ayant examiné les comptes suivants, présentés par le shérif de la paroisse d'Orléans pour le trimestre échu le 31 décembre 1847, savoir :

Pour l'entretien et les frais des prisonniers de la paroisse,	$ 656 75
Pour gaz et divers, fournis aux Cours,	1,013 32
Réparations à la Prison et vêtemens pour les prisonniers,	192 32
	1,852 49.

a l'honneur de rapporter que les dits comptes sont exacts, et de vous soumettre la résolution suivante en en recommandant l'adoption :

Signé, J. S. Thacker, président;
J. E. Holland,
L. Surgi.

Résolu que les Municipalités paieront sur le mandat du Maire, à John L. Lewis, shérif de la paroisse d'Orléans, mille huit cent soixante deux piastres 49 0/0, montant de son compte jusqu'au 31 décembre 1847, dans la proportion suivante :

Municipalité No. Un,	43 42	p. cent.
" Deux,	47 74	"
" Trois,	8 84	"

Sur motion, le rapport est adopté.

Après dispense des règles, la résolution est adoptée.

M. Thacker, au nom du comité des Cours et Prisons, présente le rapport suivant, lequel est adopté :

"Le comité des Cours et Prisons auquel avait été référée la pétition de J. St-Cyr, gardien des Cours, demandant une augmentation de salaire, a l'honneur de rapporter contre la dite pétition, attendu qu'il considère que le montant actuellement payé au dit gardien est proportionné aux services qu'il rend; en conséquence votre comité demande à être déchargé de toute considération ultérieure de ce sujet.

Signé, J. S. Thacker,
J. E. Holland,
L. Surgi.

Après dispense des règles, M. Holland présente l'Ordonnance suivante, que le Conseil adopte avec son titre, après l'avoir prise en considération article par article :

ORDONNANCE supplémentaire à l'Ordonnance intitulée : Ordonnance pour régler la police des drays, charrettes, voitures et autres véhicules &c., approuvée le 29 décembre 1846

Art. 1er. Il est ordonné par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, qu'il est expressément défendu à tout propriétaire, conducteur de tout omnibus, cabriolet, carosse, fiacre ou autre véhicule de faire stationner aucun omnibus, cabriolet, carosse, fiacre &c, à l'intersection de la rue du Canal avec les rues de la Levée, des Magasins, de Chartres, du Camp, Royale, St-Charles, Bourbon, Carondelet, Dauphine, Phillipa ou à aucun endroit autre que ceux et-après désignés, sous peine d'une amende qui ne sera pas moindre de dix piastres et n'excédera pas cent piastres par chaque contravention; bien entendu que cet article ne s'appliquera pas aux fiacres, cabriolets, carosses &c, stationnés sur la "Place d'Armes" et sur le chemin de fer du Lac Pontchartrain."

Art. 2. Il est de plus ordonné, que les omnibus roulant dans les limites des trois municipalités de cette ville ou d'aucune d'elles seront stationnés sur une file de chaque côté du "terrain neutre" de la rue du Canal de la manière suivante :

Ceux roulant de la Presse à Coton Inférieure ou d'aucun autre endroit de la troisième municipalité sur le coté sud-ouest de la rue du Canal, entre les rues de la Levée et de Chartres (première municipalité.)

Ceux roulant de la limite supérieure de la seconde municipalité le long des rues du Camp ou du Prytanee, sur le coté nord-est de la rue du Canal, entre les rues du Camp et St. Charles (seconde municipalité.) Ceux roulant de Lafayette ou d'aucune autre partie de la seconde municipalité par les rues de la Levée, des Magasins, ou des Tchapitoulas, sur le coté nord-est de la rue du Canal, entre les rues de la Levée et du Camp (seconde municipalité.)

Et tous autres omnibus, fiacres, cabriolets, carosses et autres véhicules faisant maintenant ou qui par la suite feront des courses dans les limites des dites municipalités seront stationnés sur le coté nord-est de la rue du Canal, entre les rues St. Charles et du Cirque, et sur le coté sud ouest de la rue du Canal, entre les rues de Chartres et des Remparts. Et tout individu propriétaire, conducteur ou cocher d'aucun omnibus, fiacre, cabriolet, carosse, &c, qui négligera, refusera ou manquera de faire stationner l'omnibus, fiacre, carosse, cabriolet, &c, qu'il possède ou conduit ainsi qu'il est ici prescrit ou qui contreviendra en aucune manière aux dispositions de cette ordonnance, sera passible d'une amende qui n'excédera pas cent piastres et ne sera pas moindre de dix piastres par chaque contravention.

Art. 3. Il est de plus ordonné, que l'imprimeur de ce Conseil imprimera ou fera imprimer immédiatement trois cents exemplaires de cette ordonnance en anglais et en français et le maire la fera afficher dans les endroits les plus apparents de la rue du Canal, et fera aussi remettre une copie à tous les propriétaires ou cocher d'omnibus.

Art. 4. Il est de plus ordonné, que cette ordonnance aura pleine force et vigueur, et sera mise à exécution à dater du 20 janvier 1848.

Après dispense des règles, M. Holland présente les résolutions suivantes qui sont adoptées.

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, que les Sénateurs et les Représentans de la ville de la Nouvelle-Orléans à la Législature de l'Etat de la Louisiane, soient requis de faire tous leurs efforts afin de d'obtenir la passation d'une loi accordant à ce Conseil le pouvoir et le droit de régler la qualité, la manipulation, le poids et l'inspection du pain vendu dans les limites de cette ville.

Il est de plus résolu, que l'attention des dits Sénateurs et Représentans soit respectueusement appelée au mémoire présenté par ce Conseil au nom de la ville de la Nouvelle-Orléans relativement à la Compagnie de la Banque du Commerce et de la Machine Hydraulique, présentée à la dernière session de la Législature.

Il est de plus résolu, que le secrétaire soit et demeure requis de transmettre une copie des résolutions qui précèdent ainsi qu'une copie du dit mémoire à chacun des Sénateurs et Représentans de la ville de la Nouvelle-Orléans à la Législature.

Ordre du jour.

Le Conseil prend en considération la série de résolutions présentées par M. Holland et mises à l'ordre du jour pour cette séance—comme suit :

Résolu qu'un comité spécial de cinq membres de ce Conseil soit désigné par le Président dans le but de rédiger un mémoire adressé à la Législature de cet Etat lui demandant la passation d'un acte accordant à ce Conseil le pouvoir de prélever, pour un temps limité sur les propriétés foncières et mobilières, les esclaves, les professions, &c., dans les limites de la paroisse d'Orléans, une taxe de paroisse suffisante pour payer les frais d'érection d'une maison de Cour à l'épreuve du feu pour la dite paroisse d'Orléans.

Il est de plus résolu, que le dit comité soit et demeure requis de s'informer auprès du Conseil de la municipalité No. 1, si dans le cas où la Législature accorderait à ce Conseil le pouvoir de faire construire la dite maison de cour, la municipalité ferait donation à la ville de la Nouvelle-Orléans d'un ilet ou espace de terre au centre de la dite ville sur lequel pourrait être érigée la dite maison de cour et que le dit comité fasse son rapport aussitôt que possible.

Il est de plus résolu, que le secrétaire est requis de transmettre au Conseil de la municipalité No. 1, une copie des résolutions précédentes.

M. Wray fait la motion d'effacer tout ce qui vient après la première résolution.

L'appel nominal demandé sur cette motion résulte comme suit :

MM. Allan, Gasquet, Haines, Thacker et Wray—5—votent dans l'affirmative.

MM. Holland et Surgi—2—votent dans la négative.

La motion prévaut.

Sur motion, la première résolution est adoptée telle quelle a été présentée, savoir :

Résolu qu'un comité spécial de cinq membres de ce Conseil soit désigné par le Président dans le but de rédiger un mémoire adressé à la Législature de cet Etat, lui demandant la passation d'un acte accordant à ce Conseil le pouvoir de prélever pour un temps limité, sur les propriétés foncières et mobilières, les esclaves, les professions, &c., dans la paroisse d'Orléans, une taxe de paroisse suffisante pour payer les frais d'érection d'une maison de Cour à l'épreuve du feu pour la dite paroisse d'Orléans.

Le président a nommé pour composer le comité, MM. Holland, Wray, Gasquet, Surgi et Allan.

Après dispense des règles M. Holland présente l'ordonnance suivante qui est adoptée sur motion de M. Haines:

Il est ordonné par le Conseil-Général de la ville de la Nouvelle-Orléans que la salle du Conseil sera ouverte tous les jours de 10 heures du matin à deux heures après-midi, et que le sergent d'armes devra toujours être présent pendant ce tems. Le journal du Conseil ainsi que le livre des ordonnances seront toujours ouverts à l'inspection du maire, des recorders, des membres du Conseil et des officiers des diverses Municipalités.

Il est de plus ordonné qu'il sera du devoir du dit sergent d'armes d'aider et d'assister le secrétaire dans l'accomplissement des devoirs de sa charge, en copiant le journal, les registres et autres documents du Conseil, de servir toutes notices de convocations du Conseil ou des comités, servir les notices aux personnes qui ont fait appel des rôles de taxes et toutes autres convocations; et le salaire du dit sergent d'armes est et demeure fixé, à dater du 1er janvier 1848, à sept cents piastres par an, payable mensuellement par les différentes Municipalités, sur le mandat du maire.

7 1/2 heures du soir. Sur motion le Conseil s'ajourne à mercredi le 19 du courant à 5 1/2 heures du soir.

P. CHS. CUVELLIER,
Secrétaire.

Serrures Françaises—10 caisses serrures françaises, assorties, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22, rue St-Louis

DÉCÉDÉ hier, à 4 heures de l'après midi, à l'âge de 66 ans, M. John GOLDENBOW, natif d'Allemagne, et habitant de cette ville depuis 45 ans, vétéran de 1814 et 15. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son gendre Michel Meilleur, sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu ce soir à 4 heures. Le convoi funèbre partira de son ancienne demeure, No 111, rue de Chartres, entre St Louis et Conti.

☞ Les Vétérans de 1814 & 15, sont invités d'y assister.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIÉS.

Navire à vapeur Globe, Wright, pr Galveston.
John Garrow, Thomson, pr Liverpool.
Thorndike, Childs, pr Boston.
Charlotte, Johnston, pr Boston.
Persian, Robbins, pr New York.
Barque Cura, Mora, pr Barcelonne.
Tarquin, Flanders, pr Vera Cruz.
Turbo, Young, pr Boston.
Harriet & Martha, Leslie, pr Charleston.
E H Chapin, Collier, pr Baltimore.
Brick Mary Ellen, Edmonds, pr New York.
Walcott, Northam, pr Galveston.
P Soulé, Smith, pr la Havane.
Goelette Time, Hudson, pr Nassau.
Majestic, Crane, pr Pensacole.
Steamer Lucy Bertram, Dean, pr St Louis.

ARRIVÉS.

Navire American, Stewart, de Vera Cruz.
Eurotas, Davis, de Boston.
Fanchon, Levet, pr Newburyport.
Reliance, Bowes, de Boston.
Bangor, Philbrook, de Bordeaux.
Chas Carroll, Foster, de Boston.
Niagara, Nye, de Boston.
Barque A Denniston, Jordeau, de Cienfuegos.
Parthian, Wellisten, de Norfolk.
Loto, Reane, de New York.
Brick Andorhinha, Tejada de Lisbonne.
Harriet, McLelan, de Tampico.
Cleopatra, Kent, de New York.
Duncan, Gilchrist, de Pensacole.
Henrietta, Thurston, de Trinidad.
Americano, Pigot, de la Havane.
Almira, Brown, de Boston.
Joseph, Kellar, de Thomaston.
Goelette Gen Clinch, Hallet, pr Pensacole.
Pioneer, Martin, de Brasos.
Gen Lincoln, Talbot, de Rio Grande.
Robt Mills, Townsend, de Vera Cruz.
Octavia, Kowles, de Tampico.
Elizabeth, Cliff, d'Apalachicola.
Sarah Jane, ———, de Brasos.
Blossom, String, de Philadelphie.
Joom Fernanda, Zanches, de Tampico.
Macon, Stockbridge, de Port au Prince.
Jas Henry, Hall, de Newburn, N C.
Brave, West, de Kington, Ja.
Columbia, Winch, de Vera Cruz.
Cora, Wilkins, de Vera Cruz.
Hester, Green, de Charleston.
Steamers California, Reynolds, de Mobile.
Jas L Day, Reynolds, de Mobile.
Suwannee, Leake, de Nashville.
Batesville, Hopkins, de Batesville.
Saladin, Coleman, de Louisville.
Gen Scott, Hawley, pr Cincinnati.
Courier, Martin, de la Balise.
Chas Carroll, Fletcher, de Cincinnati.
Gen Worth, Bennett, de Milliken's Bend.
Rockaway, Jones, d'Alexandrie.
Kiamichi, Irwin, de Bayou Grosse Tête.
Uncle Sam, Cotten, de Bayou Sara.
St Landry, Dugas, de Lockport.
Hendrick, Hudson, Carter, de Cincinnati.
Moro Castle, Scott, de Cincinnati.
Cincinnati, Dustin, de Louisville.
Bulletin, Church, de Memphis.

Chargement du navire Bangor, de Bordeaux :—113 barriques, 36 demi barriques vin It Lanata—2 colis marchandises M Boyer—5 barriques vin et 4 colis A Dudouy—... F Morcau—... 10 caisses vin—... cercles E Rochereau & Co—... 64 barriques, 12 demi do. vin, Lear, Bouchons, D Valeton—110 demi barriques vin Pareton & Co—12 demi barriques vin Boyer frères—... A. Carrière—100 barriques et 36 demi do vin A Moisent—16 barriques, 24 demi do et 100 caisses vin L Jeannet—6 barriques vin F Bosse—100 caisses fruits à l'eau de vie Trouges & Lampe—20 pipes eau de vie, 1 460 caisses fruits à l'eau de vie Reynaud, Cocollu & Co—94 barriques, 9 demi do et 21 pipes eau de vie—975 caisses fruits au jus N Lacoste—6 pipes eau de vie W F Vredenburg & Co—20 colis marchandises R Cabanat—27 pipes eau de vie—14 demi barriques vin à ordre.

Au bas du fleuve et montant :

Navire St Charles.
Goelette Ferdinand.
Un navire, trois barques, trois bricks et deux goelettes, dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

New-York, 6 janvier—Expedié, navire Creole, Rattone, pour la Nouvelle Orléans.

Philadelphie, 5 janvier—Expedie, navire Robert Burton, Inman, pour la Nouvelle Orléans; 6, brick Washington, Griffin, do.

☞ Le consignataire des marchandises suivantes, venues par le navire Wabash, de New York est prié de faire connaître sa demeure au commis de déchargement, sur la Levée, vis à vis le marché public à mes frais et risques, savoir :

93 demi caisses tabac manufacturé, marquées Burke.
J. O. WOODRUFF & Co,
33, Magasins

CONSEIL GENERAL.

Avis aux Collecteurs de Taxes d'Etat.

Les Collecteurs de Taxes d'Etat des dans les divers Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans, sont par le présent avis notifiés d'avoir à se présenter munis de leurs certificats d'élection et accompagnés de leurs cautions, par devant les comités sur les assessements, du Conseil Général, lundi, le 1er du courant, à 5 1/2 heures du soir.

Par ordre du comité
P. CHS. CUVELLIER,
17 jan Secrétaire

CONSEIL GÉNÉRAL.

Avis.—Les personnes qui ont fait appel des rôles des trois Municipalités sont par le présent avis notifiées de se présenter mardi, le 18 courant, à 5 1/2 heures du soir, devant le comité sur les assessements du Conseil General, tenant séance dans la salle du Conseil de la Municipalité No 1, sous peine de voir rejeter leurs appels.

Par ordre du comité
P. CH. CUVELLIER,
17 jan Secrétaire.

Bon marché ! Bon marché !

Les soussignés invitent les personnes qui auraient besoin des articles suivants, à visiter leur stock, qu'ils offrent à des prix extrêmement réduits.

Lampes solaires, sculptées et unies, avec réflecteur en papier très élégant.
Chandeliers en plaque, 1re qualité.
Pots et services à thé, plaque anglais, fourchettes et cuillers en argent d'Allemagne, do do plaques de très bonne durée et ayant l'apparence de l'argent.
Couteaux et fourchettes assortis ou couteaux seulement.
Service à thé, imitation Japon, verres taillés et unis.
Services à dîner ou portion de service en porcelaine française, bleu, gris de fer ou blanc de granit.
Services à thé en porcelaine blanche unie ou coloriée en bleu, gris, &c, &c.
Aussi—Poterie commune et verrerie, à vendre en gros, assortiment de 1re qualité, pour le commerce de la Campagne.
Les emballages sont garantis.

P. R. FELL & Co,
84, rue de la Commune, près l'Hôtel Verandah.
17 jan—1m.

500 Douzaines mouchoirs imitation madras, à vendre par D. B. MACARTY
17 janv 238, rue Bourbon.

1 Caisse maroquin noirs et bronze, à vendre par D. B. MACARTY,
17 janv 238, rue Bourbon.

HUILE DE BALEINE—3000 gallons d'huile purifiée, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
17 jan enc. Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—600 caisses assorties de New Bedford, marque de Howland, à vendre par J. W. STANTON & Co,
17 jan enc. Magasins et Lafayette

CAFE DE RIO—1,500 sacs de 1re qualité, à vendre par J. W. STANTON & Co,
17 jan enc. Magasins et Lafayette

CAFE DE LA HAVANE ET DE JAVA—500 sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co,
17 jan enc. Magasins et Lafayette

VIN BLANC—60 1/2 barriques Haut-Sauterne, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
17janv 17 et 19, rue St Louis.

SARDINES—5000 demi boites de marques Cosnée & Martin, et A. Canus, 5000 quarts do, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
18janv 17 et 19, St-Louis.

POIS VERTS—1,000 boites et 1,000 demi-boites pois verts, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
17janv 17 et 19, St-Louis.

EAU DE VIE—34 quarts de pipes de Godard, 3 demi pipes do, 5 do Castillon 1815, 3 quarts de pipes do, 2 demi-pipes 1825 do, 3 do Pinet Castillon, 3 do Hennessey, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
17janv 17 et 19, St-Louis.

CHAMPAGNE.—400 paniers de marques de Ruinart, père & fils, des deux anges, Swan, Tower etc., ayant droit en partie au drawback, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
17janv 17 et 19, St Louis.

VIN ROUGE.—3000 caisses St-Estèphe, St Julien, Chateau Margaux, Leoville, Lafitte, 30 barriques Chateau de Peyrebade; 30 do St Julien, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
17janv 17 et 19, St Louis.

ABSYNTHE.—135 caisses de marques de Sauvageol, Brunneton et Lunel, à vendre par
E. ROCHEREAU & CO.,
17janv 17 et 19, St Louis.

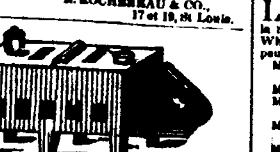

B. ANTOGNINI,
RUE CONTI, No. 46,
Fabrique de Billards et de Fourneaux Economiques.

On y trouvera toujours des ouvriers disponibles pour établir sur place des fourneaux où l'on peut brûler du bois ou du charbon, et dont la construction est grandement améliorée pour l'économie du combustible.

B. Antognini tient en magasin tous les articles et accessoires du billard, tirés des meilleures maisons de Paris et de New-York.

Billards neufs et d'occasion, garantis, à prix très modérés.

Il se charge aussi de toute sorte d'ouvrages de menuiserie et ébénisterie, dans le style le plus moderne.
1er déc

25 de Récompense.

PARTIE marronne, vers le 9 courant, la mulâtresse MARY dite JOSEPHINE, âgée d'environ 18 ans, mince de corps, figure agréable, taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, ayant appartenu à M. Ponet.

Les capitaines de steamboats ou autres personnes qui la recevront seront poursuivis judiciairement à la loi.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geôles, en s'adressant au Nos 17 et 19, rue St Louis. 15 jan—1m

CANDIDATS.

☞ MM. les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de Recorder de la Municipalité No Un, à l'élection d'avril prochain. JULES BENIT.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle Orléans.

JURY DE POLICE DE LA PAROISSE DE ST-BERNARD.

Aux Entrepreneurs.

En vertu d'une résolution adoptée par le Jury de Police de la paroisse St-Bernard, le 6 courant, avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues au bureau du secrétaire du Juri de Police jusqu'au 29 février prochain, pour l'érection d'une Maison de Cour et d'une prison qui seront bâties sur un lot de terre situé à environ trois milles du fleuve Mississipi, suivant le plan et le cahier des charges déposés au bureau du dit secrétaire.

Conditions : Le paiement sera fait comme suit, un huitième lorsque le quart de l'ouvrage sera fait, un huitième lorsque la moitié de l'ouvrage sera fait; un huitième lorsque les trois quarts de l'ouvrage seront faits, et la balance, c'est à dire cinq huitièmes, lorsque les travaux seront terminés.

Les entrepreneurs devront faire des soumissions séparées pour la Maison de Cour et pour la prison et fournir caution avec une ou plusieurs personnes solvables, en la somme de deux mille cinq cents piastres pour la maison de Cour et en celle de mille piastres pour la prison, pour la fidèle exécution des travaux qui devront être terminés dans huit mois à dater du jour de l'acceptation des soumissions.

E. DUMOUCHEL, Secrétaire
Paroisse St-Bernard, le 17 janvier 1848.
17 jan—3pe

Aux marchands de cigares de la Havane.

Attention aux Contrefaçons.

Le soussigné, seul propriétaire de la manufacture de cigares connue sous le nom de LA NUEVA EMPRESA, de Manuel Reyes Gonzalez, informe le public qu'une contrefaçon de cette marque a été faite à la Havane, et est sur le point d'arriver à la Nouvelle-Orléans; la marque contrefaite pourra être distinguée de la véritable par les initiales C. R. Pendant que j'établis mes droits par devant les tribunaux de la Havane, je préviens le public de ne pas se laisser tromper par cette contrefaçon; la seule marque véritable a mon nom en plein, sans initiales.

17 jan—3 MANUEL REYES GONZALEZ.

Nourrice à louer

SON enfant n'a eu que deux heures d'existence, mercredi passé 12 du courant. Elle a un bon caractère, jouit d'une très bonne santé et parle anglais et français. S'adresser à
H. BONNABEL,
17 jan Encoig. Natchez et Tchapitoulas.

CAFÉ ET SALON D'HUITRES,

Vis-à-vis le Théâtre Français,

Tenu par S. TRAPANI.

LE Sr TRAPANI avise les amateurs de bonnes huitres fraîches et soupes aux huitres à visiter son salon, où ils trouveront toujours un bon assortiment d'huitres et de liqueurs de 1re qualité.
15jan—1m

CONDUIT à la geole de police de la Municipalité No. 3, l'esclave suivant :

JOHN alias JACK, se disant appartenir à M. McCullum ou à M. Charles Parant, demeurant de l'autre bord du Lac, paroisse St Tammany ; il est âgé d'environ 20 à 21 ans, taille de cinq pieds quatre pouces et demi, ne parlant que l'anglais.

Le propriétaire du dit esclave est requis de le réclamer au bureau du recorder, en se conformant à la loi. M. HERNANDEZ Jr.,
17 jan—1m3pe 1er lieutenant de la garde

Bureau de l'Exécutif,

Nouvelle Orléans, 29 mai 1847.

ATTENDU que, par *Armand Hugot* ci-devant shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans a été adressé à moi pour la cancellation du bon suivant, savoir :

Un bon de cinquante mille piastres, souscrit par lui le 29 mai 1845, comme shérif de la Cour du dit Commerce de la Nouvelle Orléans, ayant John Pemberton, E. Montegut, A. B. Lewis, Denis Conan, Charles L. Durocher, J. D. Lambert, W. A. Noll, E. T. Parker, Joseph Prados, Charles Claiborne, Clement Raoul, Theo. Guyol, et John A. Weyham comme sécurités.

Le présent est pour donner avis à toutes personnes qui sont intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat à Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt dix jours suivant la dernière publication, les causes pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancellé et annulé.

Signé de ma main, et sous le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le 29 mai 1847, et la soixante douzième année de l'indépendance des Etats Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
15 jan—3m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—175 caisses en débarquement des navires Pert et N. D. Chase, à vendre par
R. G. HORSE,
15 dec 22, rue de la Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—112 caisses en débarquement des navires Pert et Harrisburg, à vendre par
G. W. DUNBAR,
15 janv 28, rue de la Douane.

EN débarquement du navire français Jupiter de Marseille, et à vendre par les soussignés :

320 barriques vin rouge de St Estèphe "Duquesne" 14 demi paniers huile en bouteilles et demi bouteilles des marques Piaguet et Ponsy; 300 caisses abeyssinthe Sauray et Brunneton; 250 do maraschino de Venise; 57 do. fruits à l'eau de vie; 100 caisses liqueurs assorties, câpres, olives, anchois; 50 do anisette; 100 do. Curaçao, 100 caisses Maraschino, 100 caisses eau de fleurs d'orange; 200 paniers bouteilles vides; 20 do 24 onces, 50 caisses sirop d'orgeat; 35 ballots bouchons pointus; 1 balle bouchons pointus réguliers, superfins, forge 6 malles parfumerie.

Toutes ces marchandises ont droit au drawback.
AUGUSTE MOLIER.
15 jan 6 No. 90, rue St Louis

EAU de vie 4me preuve—20 demi pipes et 20 quarts do. eau de vie ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
15 jan—6 No. 90 rue St Louis

CAFE—525 sacs café de Rio, reçu directement par le navire Leland,
150 sacs café de la Havane, de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
11 jan 31, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE.—150 caisses sucre brun et blanc, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
11jan 31, Commune.

CIGARES. Un grand assortiment des meilleures figures de la Havane, Regalias, Canones, Millar, &c., et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
11 jan 31, Commune.

CONFITURES DE LA HAVANE à bon marché, pour clore.
12 barils pâte et gelée de Gouyave en petites boites;—30 caisses confitures de fruits assortis, à vendre par LABORDE & XIQUES,
11 jan 31, rue Commune.

MIEL—Quelques barillets miel de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
11 jan 31, Commune.

MUSIQUE—Les Mystères de Paris, quadrilles par Mlle L. Puget; l'Enfer, quadrille diabolique par Henri Bohlman; Pas Styrien, valse par Ropiquel; Vittoria et Eva, polkas, Premier Amour, valse; Faustus, polonaise par Spohr, Gabriella, polka par Mme Korponsy; Sonnambula, ballet, le Rossignol captif valse par Mayer; la Morale in tutto questo, rondo final chanté par Mlle Grisi dans l'opéra Don Pasquale; valses sur les airs Hail Columbia et Yankee Doodle par Mathias Keller, maître de chapelle du roi de Wurtemberg; Divertissement pour le piano sur une Cracovienne, par Henri Hera, Romance et Cavatine de l'opéra La Fille du Regiment, à quatre mains, variées, par Th. Dohler; Ta Main, romance par Etienne Arnaud, à vendre au magasin de Musique, rue du Camp, No 5. 10janv

ON DEMANDE A ACHETER—1o Une petite maison dans le carré de la ville, dans le prix de 2 à $1 000.
2o Une bonne cuisinière.
3o Une bonne blanchisseuse et repasseuse.
Ces 2 esclaves acclimatées garanties et parlant l'anglais principalement.

A VENDRE :

1o Une petite maison, bien située, dans la 3e Municipalité, d'un revenu certain.
2o Un café et grocerie avantageusement placés, susceptibles d'une grande augmentation.
On traitera à des conditions avantageuses.
S'adresser à E. Bodo, agent général, 11, passage de la Bourse. 11 nov

NOUVEAUTÉS—Organdis, jaconats et mousseline de laine, des manufactures de MM. Hartmann & fils et Gros-Odier, Roman & Co, à vendre par CHARLES ODIER & CO.,
14 jan—15f 60 rue de la Commune.

Draps de Lit de Coton.

100 balles 4/4 Chicopee D draps de lits écrus.
30 do do cabot A do
25 caisses do Dwight A do blanc.
10 do 9/8 supérieur do do
à vendre par McDOWELL & PECK,
11 jan 98, Gravier.

ABSINTHE SUISSE—400 caisses de la marque Sauvageol Brunneton & Co, à vendre au drawback, en lots à la convenance des acheteurs, par
J. F. BERCIER & Co,
14janv 54, Vieille Levée.

AMIDON MANIOC—16 barils et sacs d'amidon, en débarquement et à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
14janv 54, Vieille Levée.

VIEUX WHISKEY de Monongahela—45 barils vieux whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co,
14 jan 20, rue de la Douane.

CHEMISES HICKORY—3 caisses, à vendre par FROST & CO,
10 janv 10, rue des Magasins.

CHAUSSONS DE LAINE—10 caisses chaussons de laine tricotés, extra fort pour la campagne, à vendre par FROST & CO,
10 janv 10, rue des Magasins.

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.
Magasin de l'Ouest.—Coin Julia et Foucher.
Magasin du Pélican.—Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.
Magasin du Croissant.—Nouvelle Levée, entre les rues Gaiennié et Hevette.
Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julia.
Magasin succursale.—Rue Notre Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées; d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.

EMERSON, TOURNÉ & Co.,
11oct 158, Tchoupitoulas

Médecines françaises et anglaises.

25 Barriques et caisses médecines et parfumeries anglaises et françaises, en débarquement des navires Penfield et Fremont, se composant de calomel, Hyd. de potasse, iodine de calomel, eau de rose, acide acétique, ... charbon calciné, sup. carb. soda, huile de Croton Labarraque, chlorine de soda, Odontine, capsule de Mothe, ainsi qu'un bel assortiment de savons et parfumeries des meilleures manufactures de Paris, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co.

Importeurs de médecines, peintures, huile et vitres, encoignure des rues des Magasins et de la Commune. 3 janv

1000 BARILS chaux de Thomaston.
400 do ciment de Rosendale.
30 barils charbon ...
50 do plâtre,
200 do ...

à vendre par
JOHN HAYMAN & Co, 79 rue Poydras,
22 déc 11 Magasin Rouge, 3me Municipalité

AVIS—La société ci devant existant sous la raison ANDREW OLIVER & Co, pour les affaires de pharmacie en gros et en détail, a été dissoute ce jour. Hn. Kennedy qui a acheté les intérêts de ses associés, reste chargé du paiement des dettes de l'ancienne raison, ainsi que de la collection des comptes. ANDREW OLIVER.
13 jan—6 HU. KENNEDY.

AVIS

Aux Abonnés du Courrier des Etats-Unis.

M. M. les souscripteurs sont prévenus que le dernier numéro de la Semaine Littéraire pour l'année 1847 vient d'être reçu. En conséquence les abonnés sont priés de passer immédiatement régler le montant de la souscription qui est de $5 pour l'année 1848.

VICTOR HEBERT,
11 jan 149, rue de Chartres.

VICOMTE DE BRAGELONNE,

Ou dix ans plus tard,

Suite des Trois Mousquetaires et de Vingt Ans Après, par ALEXANDRE DUMAS.

La troisième livraison du Vicomte de Bragelonne par Alexandre Dumas est en vente à la librairie de VICTOR HEBERT.
11 jan 149 rue de Chartres.

VIN d'Oporto—20 demi-pipes vin d'Oporte doux, qualité supérieure, à vendre en drawback par
P. CUSACHS,
13 jan Encoig. Condé et St Philippe.

VIN de Catalogne—70 demi pipes vin de Catalogne supérieur, à vendre en drawback par
P. CUSACHS,
13 jan à Encoig Condé et St Philippe.

EAU DE VIE ESPAGNOLE—10 barils eau de vie espagnole 3/6, 8 barils eau de vie anisée, à vendre en draw back, par P. CUSACHS,
13 jan enc. Condé et St Philippe

HUILE D'AMANDE DOUCE—9 caisses de 12 ferblanis chaque huile d'amande douce, à vendre en draw-back, par P. CUSACHS,
13 jan enc. Condé et St Philippe

BOUCHONS—60 balles de 15,000 chaque bouchons fin, superfin et extra-fin, à vendre par
P. CUSACHS,
12 jan enc. Condé et St Philippe

$25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

VOLÉ de la plateforme à sucre—Un boucaut de sucre marqué H. B. a été volé à la plateforme le 7 courant, à environ quatre heures et demie P. M. Une récompense de vingt cinq piastres sera payée à celui qui fera retrouver le boucaut de sucre et le voleur. JOHN HALL,
10 janv No. 1, Front Levee.

CHARBON de cannel anglais—60 tonneaux charbon anglais, en débarquement du navire Miltiades, à vendre par quantités au choix des acheteurs. S'adresser à MARTINEZ TURNER & Co,
Dépôt de charbon, rue des Magasins, 114. 5 jan—6

MARCHANDISES à vendre pour clore.—Le soussigné ayant un grand assortiment de marchandises sèches de saison, et désirant les réduire, en offre à vendre à des prix très réduits :

Cachemires très riches, pour clore à vendre 3 bas prix.
Riches mousselines de laine do do.
Mousselines de laine de 15 cts, la yarde, à 31 cts, achetée à l'encan. Etoffes en poil de chèvre.
Reps de laine, à carreaux brodé, un grand assortiment de en coton, do en soie ou unie et rayé.
COUVERTES—Un grand assortiment de toutes grandeurs, pour les familles et habitations, à très bas prix.

Aux marchandises énumérées ci dessus nous pourrions ajouter une longue liste de marchandises d'hiver, que nous offrons à vendre à bas prix.
C. M. SIMPSON,
5 jan 24 rue de Chartres.

UNE caisse mousseline suisse pour robes, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
10 jan—1m 99 rue de la Douane.

SARDINES à l'huile en demi boites, maquereaux à l'huile en demi boites, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
10 jan—1m 99 rue de la Douane

CIGARES—475 milliers de millares et regalias, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 jan 26, Vieille Levee

TABAC—350 balles Vuelta de Abajo et Cuba pour capes et tripes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 jan 26, Vieille Levee

SUCRE—650 caisses sucre blanc de la Havane en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 jan 26, Vieille Levee.

VINS de Bordeaux reçus par les derniers arrivages—100 barriques vin rouge ordinaire et bon ordinaire; 50 do vieux vin rouge St Estèphe; 600 caisses vin rouge Chateau Lafitte, Léoville, St Julien et Margaux, 200 caisses vins fins St Estèphe, Margaux et St Julien, à vendre par
F. D. GRATIAA, 35, rue Natchez.
11 jan

BOIS de Campêche, acide sulfurique do nitrique, do muriatique, muriate d'étain, orseille, bois de Brésil, couperose, alun, et un assortiment complet d'articles pour la teinture, à vendre par
H. BONNABEL,
13 jan Droguiste, rue Tchoupitoulas

VINS, Eau de vie et bouchons, au drawback, en débarquement du Lorena, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
16 demi pipes eau de vie St Croix, forte preuve
11 quarts de pipes do do
5 demi pipes, Seignette Rochelle,
3 demi pipes vieux Cognac.
400 caisses vin St Julien et Pauillac.
15 balles bouchons de 20 mille chaque
11 jan A. CARRIERE, 21 Vieille Levée.

VIN rouge et blanc pour famille, en débarquement du Lorena, de Bordeaux
15 barriques vin rouge Haut Talence
15 do do St Julien
50 barils vin blanc Sauterne à vendre par
A. CARRIERE,
24, Vieille Levee

LES QUARANTE CINQ, par Alexandre Dumas, 1e—Roman nouveau faisant suite à la Dame de Monsoreau, par Alexandre Dumas, est en vente à la librairie de V. HEBERT,
149, rue de Chartres.

N. B. L'ouvrage est complet en 10 livraisons.
11janv

MEMOIRES D'UN MEDECIN.—Les quinze premières livraisons de cet intéressant ouvrage, sont présentement en vente à la librairie de VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres

N. B. Les 9 premiers Nos manquants viennent d'être reçus. 11janv

PLATRE—400 barils plâtre de Paris, en débarquement et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
12 jan 79, Poydras et 11 bâtisses Marigny, 3e m.

CIMENT—1000 barils ciment de Rosendale, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
12jan 79, Poydras, et 11 bâtisses Marigny, 3e m

CHAUX—500 barils chaux de Thomaston, balance des chargements des navires Mary et Adeline, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
12 jan 79, Poydras et 11 bâtisses Marigny, 3e m.

NORTHMEMOTHERS,

Coin Commune et Magasins, Nlle Orleans.

Etoffes de laine Américaines, couvertures, indiennes, soieries françaises, Bas et Bonneterie allemande et anglaise, toiles, etc. Leur assortiment sera des plus complets pendant toute la saison et aux prix les plus bas, au comptant. Les marchands de la campagne trouveront leur avantage à examiner leur stock avant d'acheter ailleurs.

COTONS Lowell 4/4 7/8; do crosses 7/8, do Patapsco 4/4, 7/8, 3/4; do Canal Mills; do Kentucky, Linseys et Kerseys, Jeans du Kentucky; Linseys à carreaux; ecossais du Maryland; Linseys blanc et de couleur, Lowell; Jeans de Glasgow, de Washington; coton écru d'Appleton, 4/4, 7/8; do 4/4 Hope Mills, Granit, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding et Grandes Chutes; do 7/8 Tremont, Springfield et Dwight, cotons à chemises 4/4 Bay State, Pittsfield et Hamilton, do à draps 8/4 et 10/4 Hamilton, Waltham, Lawrence, Appleton; do 10/4 Peterboro. Flanelle canton écrue et blanchie d'Hamilton, do de couleur, do rouge, blanche, jaune, verte, croisée de Salisbury; do gaze; do des Galles; toil de perdrix; do Buckaback, écossais, russe, de coton, linge damassé 6/4, 7/4, 8/4 et 10/4; toiles d'Irlande, do de Bretagne; creas; platilles; cravattes jaconas, do soie, italienne; croisée; soie à coudre noire et de couleur; mouchoirs de poche à raies; do Venise, Romal; coton bleu, Madras; batiste; Pongee; foulards; do rouge, chaîns de coton, do Russie, Rob Roy; jupons à corsage, do Victoria; serviettes et nappes à raies de couleur; do écrue; do coton; Parapluies coton, soie et gingham; coiffures de ... pour femmes; do pour chemins de fer, nouvel article; bottines d'enfans dites Caledonia; Cobourg, Victoria et Brunswick; gants casimir, castor Berlin, filet; galons de soie; caleçons et chemises de peau en soie, laine d'agneau, mérinos, cachemire; chemises à devants de toile; galons et bordures; tapis de table, lacets pour bottines et corsets; batiste noire, do couleur; Jeans satinés blancs, bleus et bruns, Velours noir; Bombazette noire, rouge, verte et bleue; Alepine; Cotonnades style; Denims d'Yorke, d'Hamilton, Chester; ouate chaussettes écrues, do coton bleu, do gris; bas de femmes gris, noirs, blancs; do casimir; do laine, alpacca, mêlés, do coton blanc, épingles à la livre; de Londres et américaines, noires; aiguilles, boutons lasting; soie croisée, moires, de bretelles, agrafes, de jais, de chemises; d'agate, ordinaires, de nacre; agrafes, do en boites, sur cartes; fortes pour nègres; coutil matelas de Methuen, Houghton, Delaware, Manlian, Sankinak, Rochester, Blakley, Amoskeag; Toile de Hollande écrue; bretelles caoutchouc, do en filet; barege vert; Silesias; Burlaps; Osnaburgs fil; guinghams Earlston; do noirs et blancs; couvertures rouges, vertes, bleues pour surtouts; do américaines 3 points; do françaises, Duffle, et Rose; do rouges anglaises 10/4, 11/4, 12/4 et 13/4; do françaises mêmes dimensions; do coton; draps de pilote, étoffes à gilets; fil de Marshall; do couleurs assorties, do en écheveaux; do de Taylor et Alexander; mérinos noir anglais; do français; do de couleur; alpacca, mousseline suisse unie et brochée, batiste; jaconas, bordures et entre deux; dentelle noire et blanche, do Valenciennes; voilettes dentelles, satinet noir et bleu; gris de fer; drap anglais bleu, noir, vert, chamois, brun pour meubles; lin à carreaux; do blanc, pièces de 25 yardes; grogan pour tablier, velours de soie.

Grand assortiment de Calicots, de 450 à 300 genres différents, achetés à bas prix.

Aussi : Marchandises françaises.

Indiennes, genre tout nouveau; étoffes à meubles, bleues, rouges; damassées; mouchoirs Madras, nouveaux dessins; do paillaka; do Naples; petits dessins; ombrelles, grande nouveauté; parapluies soie, de 28 30, 32 et 34 pouces; mousseline laine, dessins, riches; cachemire d'Ecosse, bel article, mousseline soie, laine, fichus assortis, cravates de fantaisie 7/8 et 4/4, 6/4 et 8/4; schals Cachemire imprimé 8/4 et 9/4; écharpes, do satin noir; do écharpes; schalls de fantaisie rites de Pékin, unies, moirées et rayées; gants chevreau, pour hommes et femmes; do castor unis ... toile; mouchoirs de soie, foulards, bas de soie blancs et noirs, crêpe noir, Cachemire do; Barege vert et noir; poult de soie, noir, uni, moiré, rayé; chaussettes; bas de coton blancs; bretelles caoutchouc, nouvel article; do coton blanc; bas gris, pour femmes et enfants; broderies, grand assortiment, mouchoirs, manchettes, collerettes, entre deux, bonnets, bordures; dentelles blanches et noires; guinghams à carreaux; casimir pour pantalons; mouchoirs de batiste unis, ourlés, à rivières, imprimés; toile à drap; merinos couleurs assorties; flanelles gaze et croisées; cotonnades pour pantalons, en coton et laine; gants de filet; schalls mérinos noir pour deuil; do Thibet 5/4 et 6/4; gants de soie noirs; rubans en grand assortiment, satin et taffetas, Nos de 1 à 16; mousseline laine et cachemire d'Ecosse noir uni, de 5/4 et 6/4; galons de fil, assortis, Nos de 1 à 12; anneaux; fil à tailleurs; dés d'argent et bronzés; boutons de soie pour habits et paletots; do nacre; do à cinq trous; peignes de toilette, soie à coudre de toutes couleurs; franges; satin blanc et noir; schals de laine 6/4 et 8/4. 20 oct—3m

EAU-DE VIE—Grand assortiment d'eau de vie des meilleures marques de Cognac et Rochelle, en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

2 demi pipes, 3 quarts et 3 huitièmes vieille eau de vie de Cognac, Pinet, Castillon & Co;
2 demi, 3 quarts et 4 huitièmes do vieille eau de vie Cognac, Otard, Dupuy & Co, 1844;
10 quarts pipe vieille eau de vie Cognac, Camille & Co;
1 demi pipes, 5 quarts et 2 huitièmes pipes vieille eau de vie Cognac et Martel & Co;
2 demi, 3 quarts et 4 huitièmes vieille eau de vie Hennessy & Co;
2 demi pipes vieille eau de vie A. Seignette;
3 demi pipes et 4 quarts de vieille eau de vie Brandt, ...
A. CARRIERE,
24, Vieille Levée

FARINE—350 barils farine ... et commune, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,

Compagnie de Desséchement de la Nlle Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 12 janvier 1848.

L'ELECTION annuelle de six Directeurs, de la part des Actionnaires, aura lieu lundi 24 janvier prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi, au Bureau de la Compagnie, rue Bourbon, No 39.
14 jan—3 Hev. A. HOFFMEYER Secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NEGOCIANTS.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1848.

A une élection annuelle tenue lundi 10 courant, pour l'élection des directeurs, les personnes dont les noms suivent ont été élues :

John Pemberton. L. Herman.
R. O. Vignaud. C. Toledano.
P. Maspero. F. Poutz.
E. B. Harris.

Et à une assemblée spéciale de la Direction, ayant eu lieu mardi 11 courant, M. John Pemberton a été élu président.
13 jan—6 A. SCHREIBER, secrétaire.

L'ASSEMBLEE annuelle des souscripteurs pour les secours des Orphelines, aura lieu à la Maison d'Asile de la rue Poydras, lundi 17 courant, entre midi et deux heures P. M., afin d'élire des Directeurs pour servir pendant l'année courante.
7jan—10f

SANGSUES—En magasin et à vendre par
10 jan A CRAMER, 27, Bienville.

GOUSSES DE VANILLE—En magasin et à vendre par A. CRAMER,
10 jan—3 27, Bienville.

COGNAC Pellevoisin ayant droit au drawback, 20 demi pipes 4me preuve Cognac Pellevoisin

55 quarts	do	do	do	do
20 barils		do	do	do
10 do	3me preuve vieux		do	do
30 do	1825	do	do	do

à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
seuls agents de MM Pellevoisin aîné et Co, de La Rochelle, 99, rue de la Douane. 10 jan—1m

COGNAC Pellevoisin, foncé en couleur, ayant droit au drawback
5 demi-pipes Cognac Pellevoisin, 4me preuve, foncé en couleur,
15 quarts do do do do
à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
seuls agents de MM Pellevoisin aîné & Co, de La Rochelle, 99, rue de la Douane 10 jan—1m

50 caisses liqueurs superfines assorties,
2500 demi boites maquereaux à l'huile,
200 boites petits pois,
500 demi boites petits pois,
100 paniers guignolet,
50 caisses absinthe suisse,
100 demi boites truffes,
50 3/4 boites pâtes de perdreaux truffés,
200 caisses cerises à l'eau de vie,
200 caisses marasquin,
50 caisses eau de vie de Dantzick,
100 caisses vin rouge,
A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
10 jan—1m 99 rue de la Douane

EN débarquement du navire Viotula de Bordeaux :

10 demi pipes Cognac Pellevoisin,			4me preuve,	
20 quarts pipes	do	do	4me	do
5 demi-pipes	do	do	4me	do
foncé en couleur,				
15 quarts-pipes	do	do	4me	do
foncé en couleur,				
30 barils vieux	do	do	1825,	
8 do vinaigre,				

4,000 demi boites sardines à l'huile,
1,000 demi boites maquereaux à l'huile,
100 caisses cerises à l'eau de vie,
10 do marasquin,
10 do eau-de-vie de Dantzic, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 jan—1m 99, rue de la Douane.

A Vendre pour cause de départ.

UNE jeune mulâtresse américaine et acclimatée, âgée d'environ 20 ans, avec un enfant de six mois, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne couturière, faisant passablement la cuisine et domestique de confiance, vendue avec pleine et entière garantie.

Pour les conditions, s'adresser rue de la Paix, entre Moreau et Casacalvo, chez M. Marc.
7janv—6f

LES soussignés reçoivent de leur manufacture du Nord, par presque tous les arrivages, des marchandises additionnelles à leur stock de chapeaux et casquettes, qu'ils offrent à vendre en gros aux prix les plus favorables de la ville.

On trouvera chez eux un bel assortiment de chapeaux de castor, de nutria, et à poils, du gris perlé; chapeaux en laine, de chasse.

Chapeaux en laine pour habitation, casquettes de toutes genres.
AND. RANKIN & Co,
7 jan—6 57, rue Gravier.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, à vendre. S'adresser à EDWD. SHIPP,
23 déc—1f No. 78 rue du Canal

FONDS de la Banque des Citoyens, à la convenance des acheteurs, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & CO.,
10 jan—15f 99, rue de la Douane.

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
23 déc 22 rue St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
PIERRE POUTZ,
25sept 93, Douane.

CHANGE SUR LA HAVANE à courte vue, à vendre par W H SIMMONS,
20 nov 30 rue Gravier

FORMAN & KENNEDY, Marchands Commissionnaires, No. 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orleans. 3jan.

CHARGEMENT du navire Mary et Adeline—2,300 barils chaux de Thomaston, en déchargement et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
5janv 79, Poydras et 11, Magasin Rouges

DRAPS—3 caisses DRAPS ANGLAIS superfins, à vendre à bas prix pour clore une consignation. DUNCAN KENNEDY,
5janv 52, rue Toulouse.

Demande d'un Nourrisson.

UNE nourrice blanche sans enfans, âgée de 23 ans et d'une excellente constitution, désirerait trouver de suite un enfant à nourrir, qu'elle prendrait chez elle; la personne qui lui confiera son enfant, peut être certaine que tous les soins d'une mère lui seront donnés, car elle a perdu son enfant depuis deux jours.

S'adresser rue St Philippe No 2, entre Levée et Condé. 11 jan—5f

ON demande à louer dix forts nègres. Ceux qui sont accoutumés à travailler dans les magasins seraient préférés.
EMERSON TOURNE & Co,
11jan 158, rue Tchoupitoulas.

MECANIQUE

RUE TOULOUSE, 153.

MONSIEUR JEGOU, bachelier ès lettres et bachelier ès sciences mathématiques, a l'honneur d'informer MM. les architectes, entrepreneurs et arpenteurs qu'il va ouvrir un cours sur le levé des machines.

Un petit nombre de leçons préliminaires suffisent pour mettre tout le monde à même de suivre ce cours, qui sera purement élémentaire tout ce qu'il faut pour l'appréciation d'une machine et la représentation d'une seconde machine d'intensité donnée. 12jan—7

POTERIE DE MANDEVILLE.

POTS à fleurs, jugs, jarres, vases pour table et cuisine, pots à lait et autres, terrines, bols, &c. &c.

S'adresser au dépôt à la Nouvelle Orléans, au Vieux Bassin, promenade Carondelet, 230. 12jan

LE soussigné vient de recevoir, d'importation directe, les articles suivants, qu'il vendra à très bas prix. Nouvelles grenadines, magnifiques Bareges, soie de Polk, gros de Naples, toiles du Nord, mouchoirs de batiste imprimés, tulle blanc riche, gants de chevreau pour dames et enfants, bas blancs pour do do, satin de couleur et uni pour robes de bals,—ainsi qu'une grande variété d'autres articles que le soussigné vendra à des prix bien au-dessous des prix courants.
A. C. GOUGH,
11 jan No 4, rue de Chartres.

MARCHANDISES nouvelles en gros—Reçues par les derniers arrivages du Havre, et à vendre par les soussignés :

Jaconas imprimés nouveautés, mousselines do mer-quines, guinghams ecossais, bareges imprimes pour robes, bareges verts et noirs, ombrelles genres assortis, cotons chamois rayés satinés, merinos noirs et draps d'été, chaussettes coton écru assorties, do gris mêlés et blanches, mouchoirs batiste brodés et à rivière, do do unis et à ourlets, do do grands pour hommes, gants et mitaines filet égyptien noir, do do filet unis noirs et blancs, mousselines suisses blanches assorties, organdis et tarlatannes do, corsets sans coutures et autres, jupons crinoline, cols brodés et pèlerines, chemises blanches pour hommes, mouchoirs Madras 36 pouces.
LORNE & FROIS,
12janv 21, rue de Chartres.

VINAIGRE—60 barriques vinaigre blanc, en débarquement et en magasin, 50 barils do do do, à vendre par F. D. GRATIAA,
12 jan 35 rue Natchez.

DIVERS.—100 paniers champagne Cordon Vert et Chateau d'Ay, 50 caisses prunes à l'eau de vie, 50 paniers bouteilles vides, 580 boites sardines à l'huile, 8000 demi boites do, 1000 quarts de boites do, 300 boites cèpes et champignons, 400 demi boites do, 200 boites petits pois, 300 demi-boites do, 500 boites et demi-boites truffes, 100 caisses fruits assortis et fraises au jus, 50 dame-jeannes vieux Madère, à vendre par F. D. GRATIAA,
12 jan 35 rue Natchez.

HOTEL D'ORLEANS.

MME ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché; elle en a depuis $25 jusqu'à $50 par mois, y compris le logement et la nourriture; elle a aussi de très belles chambres de famille depuis $1 25 jusqu'à $2 par jour.

Mme ANNE GEORGE espère que le public qui a honoré jusqu'à ce jour de sa confiance voudra bien la continuer à l'avenir.

☞ On demande une bonne couturière ou une modiste. 26déc—15f

Conserves alimentaires de St-Louis.

RECEMMENT reçues et à vendre par le soussigné,

Oies confites, dindes confites,
Pâtes de dindes sauvages, dits de perdreaux.
Pâtes de bécassines, dito de chevreuils.
Canards aux olives.
Galantines de dindes sauvages,
Soupes à la julienne, bœuf bouilli.
Consommés au naturel, saucisses dito.
Le tout en boites de différentes grandeurs
dec PERROS, encoignure Royale et Douaine.

A VENDRE par les soussignés dans les magasins de la Douane,

10 quarts pipes eau de vie Jean Louis 1805.			
10 barils	do	do	Maglory, 1817.
16 quarts pipes	do	do	Pinet Castillon & Co.
10 barils	do	do	do
10 barils do	do	do	John Durand La Rochelle, couleur d'or.
30 quarts do	do	do	
30 do do	do	do	do foncée.
30 do do	do	do	Otard, Dupuy & Co.
30 do do	do	do	J. Eraud.

EN MAGASIN :

2,000 caisses vin rouge St Julien Médoc.
300 do do Haut Talence qualité supér.
25 barriques vin rouge pour familles,
300 barils vin blanc différents crus.
60 barriques vin de Marseille, marque Bergasse.
J. & J. TARDOS,
11janv 15, rue Conti.

EN débarquement du navire Jupiter, de Marseille, et à vendre par les soussignés :

50	caisses olives verdalles;	
20	do	capres fines;
20	do	anchois au sel;
20	do	do à l'huile;
20	do	olives farcies;
20	do	thon mariné;
20	do	cornichons;
100	do	fruits au jus assortis;
150	do	do à l'eau de vie, à vendre par

MARTIAL PEYRET,
7 jan 27, rue St-Louis

40 CAISSES vin de Frontignan, à vendre par
11 déc B. TALAMON, 102 rue Royale

AMUSEMENTS

THEATRE D'ORLEANS

LUNDI, 17 JANVIER 1848.

La 3me représentation de :
NE TOUCHEZ PAS A LA REINE.
Opéra en 3 actes, de Boisselot.
☞ On commencera à six heures 3/4.

Très incessamment
Les représentations de ballets par la Compagnie française de Mr. et Mme Montplaisir.

PHYSIQUE AMUSANTE.

Le Dr. COLTON donnera

Samedi, 15 Janvier 1848,

A L'ARMORY HALL,

UNE représentation des effets de l'Oxide de Nitre, absorbé par aspiration.

40 gallons de gaz seront préparés et déjà dix personnes ont demandé à tenter l'expérience.

L'effet de ce gaz est de développer le trait saillant du caractère de ceux qui le respirent; quelques uns chantent, d'autres dansent, ceux ci rient, ceux là pleurent, &c.

Douze hommes robustes sont engagés pour contenir ceux qui respireront le gaz et les empêcher de se faire mal.

Le Dr. COLTON sera le premier à le respirer.

Avant ces expériences, le Dr. Colton exposera et expliquera la théorie et le système actuel du TELEGRAPHE MAGNETIQUE.

☞ Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie Les expériences commenceront à 7 1/2 heures.

Prix d'entrée, 50 cents; un cavalier et deux dames seront admis pour une piastre. 14 jan

SALLE ST-LOUIS

BALS MASQUÉS DE SOCIÉTÉ

LE second bal aura lieu le vendredi, 14 courant, & les autres le vendredi de chaque semaine jusqu'au 7 mars, jour du mardi gras, lequel bal sera le dernier.

Les bals seront dirigés par les Messieurs dont les noms suivent :

A. Pike,	Geo. Y. Bright,
Alex. Levy,	Victor Wiltz,
*B. O'Connell,	*T. Lavenaudais,
J. B. Leele,	G. W. Dunbar,
*P. A. Cazenave,	Alex. Bonneval,
G. Schmidt,	R. F. Nunes,
*C. J. Meeker,	*F. X. Barbot,
W. F. Wagner,	Chas. Cruzat.

*Comité d'invitation et d'admission.

Le comité aas nommé s'assemblera tous les dimanches à 1 heure P. M., au bureau de la Salle et à 6 heures du soir les jours qui précèdent les bals. 13 jan

SALLE ST-LOUIS.

BAL D'ENFANS, TRAVESTI.

POUR répondre au désir de plusieurs familles. M. Ruffier donnera à la Salle St. Louis, le samedi 29 courant, un BAL D'ENFANS, travesti.

M. Ruffier profitera de cette occasion pour offrir à ses jeunes amis 50 prix ou lots gagnants. Les enfans en entrant dans la Salle recevront un billet avec un numéro, lequel numéro leur vaudra un prix au sort.

Le bal commencera à 6 heures, à 9 heures on tirera pour les prix, et le bal continuera jusqu'à 10 heures.

Prix d'entrée—Grandes personnes,	$1 00
Enfans,	50

13 jan.

SALLE ST-LOUIS.

BAL ET SOUPER DES PÈRES DE FAMILLES.

UNE liste de souscription est ouverte au bureau de la susdite Salle pour un magnifique BAL et SOUPER qui sera donné le lundi, 21 février, par les pères de familles.

S'adresser à H. RUFFIER,
13 jan Locataire de la Salle St Louis

SOIRÉES ÉLÉGANTES

de M. et Mme HAZARD,

A la nouvelle salle de bal de la rue St Charles entre Hevia et Girod

A une assemblée de souscripteurs, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs, savoir :

J. C. Lavillebeuvre, S. J. Peters Jr.
Hipolyte Mossy, Juge Bright,
Dr Cary, R. C. Faulkner,
A. N. Way.

Il a été résolu par la même assemblée qu'il serait donné une série de huit bals, le premier devant avoir lieu le jeudi 20 janvier, et les autres les jeudis de chaque semaine suivante.

P. F. HAZARD, Directeur.

Les personnes qui désirent souscrire, devront s'adresser à M. HAZARD, à l'adresse ci dessus.
7janv—1m

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans le 5 janvier 1848

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qu'en vertu de la 3me section d'un acte intitulé " Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des Bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires," et approuvé le 6 avril 1847, une assemblée des Actionnaires aura lieu en la maison de Banque, le lundi 7 février prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi, à l'effet d'élire parmi eux trois Directeurs.

5 jan—1m V. ALLAIN, Président

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 5 janvier, 1848.

CONFORMEMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires", les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de Banque, lundi 7 février prochain, entre 9 heures A. M. et 3 P. M., à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante. A. MORPHY.
6 jan—30 Président

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Nlle Orléans, 12 janvier 1848.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs pour la présente année, aura lieu à la maison de Banque, lundi, le 7 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. FRED. FREY,
12janv—4f Caissier

Compagnie d'Assurances des Négocians.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1848.

LA direction a déclaré, ce jour, un dividende semi annuel de sept 3/4 pour cent ($3 par action) sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires à partir de lundi, 17 courant.
4 jan JOHN PEMBERTON, Président

Banque des Mechanics & Traders

Nlle Orléans, 29 décembre 1847

L'ELECTION annuelle des directeurs de la Banque aura lieu à la maison de Banque, lundi 31 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. SAM. C. BELL,
30 déc—1m3pe Caissier

BANQUE DE LA LOUISIANE,

Nouvelle Orléans, 23 décembre 1847

L'ASSEMBLEE triennale des actionnaires de cette institution aura lieu à cette Banque mardi, 25 janvier prochain, à une heure.
R. M. DAVIS,
24 déc Caissier

BANQUE DE LA LOUISIANE

Nouvelle Orleans, 23 décembre 1847

LES actionnaires de cette institution, sont prévenus que l'élection annuelle des directeurs, pour l'année 1848, aura lieu à la banque lundi 24 janvier prochain, entre onze heures et une heure.
24 déc R. M. DAVIS, caissier

Bureau du Rail Road Pontchartrain.

DES soumissions seront reçues à ce Bureau, jusqu'au 13 janvier prochain, pour une année de la location de l'Hôtel Washington, de la maison de l'Arche, et de la maison des Bains, situées au Lac, au bout du Rail Road.

Par ordre du comité
24 déc—13 Ph. GUESNON, Secrétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a transféré son établissement de distillateur confiseur, de la rue Royale No. 250, à la rue de Chartres No. 81, entre Conti et Bienville, où il offre à vendre les marchandises d'importation et du pays détaillées comme suit :

100 caisses liqueurs assorties demi fine, fine et superfine;

25	do	eau verte;
20	do	curaçao grand modèle;
10	do	curaçao petit modèle;
25	do	absinthe Verna et Lecoultre,
10	do	Sauvageol et Bruneton,
10	do	E Pernot;
20	do	marasquin petit et grand modèle,

200 paniers anisette de Bordeaux, demi fine, fine et superfine;
5 caisses eau de vie de Dantzic;
5 do anisette de Holland;
10 do Old Rough & Ready little milk;
10 do ratafia de Mures;
10 douzaines pots confitures du pays, orange, limon et cedrat, sirops assortis pour la table.
Eau de beauté pour enlever les taches et rousseurs;
Eau de Cologne.

AUSSI :

En magasin, reçu par les derniers arrivages : 200 livres Coriandre, 200 do anis vert, 250 do fenouil ..., 200 do anis Etoilé, 100 do Hysope;
160 livres mélisse, 100 do grande absinthe, 100 do petite absinthe, 100 do menthe, 30 do Macis, 30 do graines d'Ambrette, 30 do de Corvi, 30 do de Cherry, d'Ancas de Crète, Ecorce de Curaçao, racine d'Angélique, do d'Aunée, myrrhe en larmes, graines de Cumin, racine de Calamus;

Aussi un assortiment d'Essence qualité supérieure, de fenouil fin, Bergamotte, Romarin, Citron, Cédrat, Neroly petite sorfin, anis vert, Badiane, Absinthe première qualité, extrait de Jasmin et de Keda. J. BOURDIN,
27déc—3m 81 Chartres, entre Conti et Bienville

SUCRE RAFINE—300 caisses sucre en pain écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins.

POIVRE—300 sacs de poivre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins

SUCRE DE CANNE—1300 en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins.

DENIMS—75 balles, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins

SUCRE DE LA HAVANE—75 caisses sucre brun de la Havane, en magasin et, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins

CAFE DE JAVA—200 sacs café de Java, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins.

MAQUEREAUX en barils, 1/2 barils, quarts, Nos 1, 2 et 3, en magasin, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins.

THÉ—En demi boites de 6 et 12 lbs., Impérial, poudre à canon, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins.

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine assortis, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 jan 66, Magasins.

SALERATUS—30 barils saleratus en déchargement du navire Mandarin, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
10 jan 66, Magasins.

MAQUEREAUX—100 barils maquereaux No 3, en déchargement de la barque Autoleon, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
10 jan 66, Magasins.

THÉ ... caisses ... à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
66, rue des Magasins.